

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES



LA CONCEPTION
LA NATURE... PAISIBLE.
AVIS PUBLIC

**Demande de dérogation
mineure aux règlements
d'urbanisme**

Le Conseil municipal rendra une décision à une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 9 mai 2022, à compter de 19 h 30, à la salle du conseil municipal au 1371, rue du Centenaire, La Conception.

La demande de dérogation mineure (# 2022-00015) porte sur les lots rénovés 4 463 680 et 4 463 678.

Elle vise à autoriser l'aménagement d'un terrain de stationnement de 75 cases accessible par un seul accès, alors que l'article 6.4, paragraphe g) du Règlement de zonage numéro 14-2006 exige un minimum de quatre accès lorsque la capacité du terrain de stationnement est de 51 cases et plus.

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande par courriel à direction@municipalite.laconception.qc.ca.

Donné à La Conception le 20 avril 2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Josiane Alarie'. The signature is fluid and cursive.

Josiane Alarie
Directrice générale
et greffière-trésorière